



CONSEIL MUNICIPAL N°6

Séance du 20 juin 2014

COMPTE-RENDU

L'an deux mille quatorze, le vingt du mois de juin à dix huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VIELVERGE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation de Monsieur Jean-Claude ROUX, Maire en exercice en date du 10 juin 2014.

Etaient présents

Messieurs Jean-Claude ROUX, Patrick BAUDRY, Roland GAILLARD, Dominique THIBERT, Pascal BELLORGET.

Mesdames Evelyne SOMMET, Carole BURELLE, Virginie BERNARD.

Etait absent excusé :

Madame Roseline PLUVIOSE, procuration à Patrick BAUDRY
Madame Christine PERNIN, procuration à Pascal BELLORGET,
Madame Delphine ROUX, procuration à Carole BURELLE.

Secrétaire de séance désignée : Evelyne SOMMET

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 heures 10.

I - Election du titulaire représentant du Conseil Municipal aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014

La commune étant classée dans la catégorie des communes de moins de 500 habitants, son conseil municipal doit élire, 1 titulaire et 3 suppléants aux élections sénatoriales.

Après avoir informé de la mission, Monsieur le Maire demande aux conseillers s'il y a parmi eux des candidats pour être titulaire.

Aucun des présents ou représentés ne se déclarant candidats, Monsieur le Maire se déclare candidat.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votants : 11,

Suffrages exprimés : 10

Monsieur Jean-Claude ROUX, maire, est élu en tant que titulaire par 10 voix.

Election des suppléants

Le Conseil Municipal doit élire 3 suppléants. Messieurs Roland GAILLARD, Pascal BELLORGET, Patrick BAUDRY se déclarent candidats.

Les résultats du vote désignent :

Comme 1^{er} suppléant : Monsieur Patrick BAUDRY élu avec 11 voix,

Comme 2^{ème} suppléant : Monsieur Roland GAILLARD élu avec 10 voix,

Comme 3^{ème} suppléant : Monsieur Pascal BELLORGET élu avec 9 voix.

Sont déclarés suppléants de Messieurs Patrick BAUDRY, Roland GAILLARD et Pascal BELLORGET.

II - Questions diverses

1 - Remboursement

Madame Delphine ROUX, après accord du maire, a acheté, chez Babou-Dijon, commerçant qui n'accepte pas les mandats administratifs, des lots pour le 14 juillet. La facture s'élève à 40,88 €.

Madame Delphine ROUX a avancé le paiement. Elle présente la pièce comptable.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de rembourser Madame Delphine ROUX de la somme de 40,88 €.

Monsieur Patrick Baudry quitte la séance à 18h30.

2 - Réforme des rythmes scolaires

Vu la décision prise à l'unanimité de ses membres par le Conseil d'école réuni le 27 mai 2014,

Vu le projet d'expérimentation déposé le 5 juin auprès des services de l'éducation nationale,

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide :

- D'accepter le regroupement des 4 séances de NAP en une seule, d'une durée de 3 heures qui se déroulera le vendredi après-midi,
- De n'organiser aucune d'activité durant les 4 séances de NAP si le projet présenté n'est pas retenu par l'éducation nationale.

Cette décision est adoptée à l'unanimité de ses membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.

Jean-Claude ROUX

Évelyne SOMMET

Patrick BAUDRY

Carole BURELLE

Pascal BELLORGET

Virginie BERNARD

Roland GAILLARD

Christine PERNIN
(procuration à Pascal BELLORGET)

Roseline PLUVIOSE
(procuration à Patrick BAUDRY)

Delphine ROUX
procuration à Carole BURELLE

Dominique THIBERT